

HONORAIRES DE L'AGENCE - Barème 2021

TRANSACTION

Locaux à usage d'habitation et Locaux à usage professionnel :

PRIX DE VENTE TTC	HONORAIRES TTC Mandat EXCLUSIF	HONORAIRES TTC Mandat SIMPLE
Jusqu'à 100.000 €	8 % (minimum de 2.000 €)	8 % (minimum de 2.000 €)
De 100.000 € à 500.000 €	5 %	6 %
Au-dessus de 500.000 €	4 %	5 %

Facturation minimale de 2.000 € TTC.

Les honoraires sont à la charge de la partie prévue au mandat.

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

En cas de vente du bien à un promoteur immobilier, les honoraires sont de 8% TTC.

Parkings, Garages, Caves :

8 % TTC du prix de vente avec un minimum de 2.000 €.

Locaux Commerciaux :

8 % TTC du prix de vente des murs.

10 % TTC du prix de vente du pas de porte ou de la cession de bail **ET** 10 % HT du montant total des loyers des 3 premières années (1ère période triennale).

Montage de dossier et rédaction des actes : 1.500 € TTC.

Les honoraires sont à la charge de la partie prévue au mandat.

LOCATION

Sur les appartements et maisons, honoraires :

Zone très tendue : Paris et départements limitrophes

12 € TTC par m² + 3 € par m² pour l'état des lieux

Zone tendue : Agglomérations de plus de 50 000 habitants

10 € TTC par m² + 3 € par m² pour l'état des lieux

Hors Zone : reste du territoire

8 € TTC par m² + 3 € par m² pour l'état des lieux

Honoraires à la charge du bailleur et du locataire.

Frais de rédaction d'acte (Baux locatifs ou commerciaux) :

Sur devis – à la charge du bailleur.

TVA applicable : 20 %

EMOTION NOGENT - 45 rue des Héros Nogentais - 94130 Nogent sur Marne

Tél : 01 48 72 80 96 - contact@emotion.immo - www.emotion.immo

SAS au capital de 10.000€ - RCS Paris 752 555 698 - SIRET : 752 555 698 00030 - APE : 6831Z

Carte professionnelle Transaction : CPI 7501 2018 000 025 821 obtenue auprès de la CCI Paris Ile de France

Garantie financière Sérénis Assurances - SNPI n°19148